

RÉUNIR VALENCE

AVEC PAUL
CHRISTOPHLE

VALENCE 2032

Un mandat pour **réunir**
et **changer** notre ville

Sommaire

- 1 · SÉCURITÉ
- 2 · MOBILITÉS
- 3 · HABITAT
- 4 · TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 5 · ÉCOLE
- 6 · PROPRIÉTÉ
- 7 · ÉCONOMIE
- 8 · ALIMENTATION ET AGRICULTURE
- 9 · SANTÉ ET SOLIDARITÉ
- 10 · SPORT
- 11 · PATRIMOINE, CULTURE, FÊTE
- 12 · VIE ASSOCIATIVE ET ÉDUCATION POPULAIRE
- 13 · FAMILLE
- 14 · HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ
- 15 · INCLUSION ET ÉGALITÉ
- 16 · DÉMOCRATIE
- 17 · EXEMPLARITÉ DE LA MAIRIE

1. SÉCURITÉ

- **Mettre en œuvre un grand plan de sécurité de notre territoire par le déploiement d'une véritable police de proximité présente dans tous les quartiers de Valence, avec le recrutement de médiateurs et éducateurs pour prévenir les conflits. La sécurité passe par la création du lien avec la population pour permettre la désescalade.**
- Organiser des rencontres régulières, encadrées, entre jeunes et forces de l'ordre, avec des associations, afin de clarifier les droits et devoirs, d'apaiser les tensions et de reconstruire une confiance mutuelle.
- Poursuivre la lutte contre les incivilités, par exemple par la saisie de scooters lorsqu'ils sont utilisés pour les rodéos.
- Répondre à la délinquance par des solutions rapides, adaptées et efficaces en développant les travaux d'intérêt généraux, les rappels à la loi municipaux en lien avec les tribunaux et en associant les bailleurs sociaux à la lutte contre les délits.
- Accompagner les victimes, prendre en charge les auteurs pour éviter la récidive et identifier les profils à risque avant qu'ils n'entrent dans un parcours de délinquance. Les postes de prévention spécialisée seront augmentés.
- **Empêcher l'entrée dans la délinquance en s'assurant que tous les enfants vont au bout de leur scolarité et y sont accompagnés grâce à un dispositif Zéro décrochage scolaire, des cours de soutien et d'aide aux devoirs pour tous les élèves en difficulté et un accompagnement de tous les jeunes sans emploi vers une formation ou un travail.**
- Prévenir en agissant sur les vulnérabilités familiales et résidentielles en instaurant un soutien éducatif renforcé pour les familles monoparentales et en favorisant leur accès à un logement stable, hors quartiers de relégation, dès la petite enfance.
- Maintenir (ou rétablir) l'éclairage public en soirée partout où cela est nécessaire.
- Améliorer la sécurisation du Pôle Bus avec davantage de présence d'agents de médiation et un renforcement de la lisibilité au sol sur les priorités.
- Établir des partenariats écrits avec des entreprises locales, afin de favoriser l'insertion et la formation des jeunes en situation de vulnérabilité.

2 • MOBILITÉS

Apaiser la circulation et rendre de l'espace public aux Valentinois et Valentinoises

- Adapter le plan de circulation avec pour objectif la « **Ville du quart d'heure** » : avoir de quoi vivre à 15 minutes de chez soi. Dans chaque quartier, le trafic de passage est découragé, sans pénaliser les résidents. Le commerce local est encouragé, les équipements publics sont mieux répartis, pour limiter les déplacements.
- Instaurer une Zone à Trafic Limité (ZTL) en centre-ville. Contrairement à la Zone à Faibles Émissions (ZFE) qui exclut ceux qui n'ont pas une voiture « propre », la ZTL réduit le trafic de transit et donc la pollution.
- Installer une Zone de rencontre (limitée à 20km/h, les piétons sont prioritaires) entre la gare et le Champ de Mars.
- Avoir le souci permanent d'apaiser la rue avec des équipements efficaces tels les plateaux traversants (ralentisseurs), grâce à la végétalisation et l'embellissement des espaces, au travers d'une communication apaisée et d'actions de prévention contre les comportements délictueux.
- Développer une *ville promenade* en connectant tous les quartiers par des cheminements arborés, sécurisés, accessibles aux piétons comme aux vélos, les renforcer avec des axes à l'échelle de l'agglomération.

Favoriser la marche et l'usage du vélo pour tous les publics et tous les usages

- Élaborer un plan de circulation continu, sécurisé et agréable pour les piétons et les vélos dans la ville et le rendre plus visible ; y compris pour les personnes à mobilité réduite, avec des bancs et de la verdure pour se reposer.
- Développer des itinéraires cyclables structurants, sans interruption des bandes cyclables, et sécuriser la place du vélo dans chaque réaménagement de voirie.
- **Créer 1 000 places de vélos accessibles et sécurisées dans les espaces publics de la ville, et améliorer leur protection (abris vélo,...).**
- Augmenter le nombre de stations de vélo en libre service (Libélo) et expérimenter la mise à disposition de remorques cargo.
- Relier Valence aux communes environnantes par des itinéraires cyclables continus d'un point à un autre de l'agglomération (plan cycléo) et créer une voie verte entre Valence et Chabeuil, rapide et à l'écart de la route départementale.
- Mise en place de vélos reconditionnés gratuits pour les jeunes ou les personnes précaires.
- Expérimenter les peintures photoluminescentes pour faciliter les déplacements nocturnes dans certaines zones non éclairées la nuit.

Rendre attractifs les transports publics

- **Mettre en place une tarification ciblée sur le réseau bus, avec la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans, les personnes précaires et pour les événements exceptionnels : fêtes, matches...**
- Pour des bus plus rapides, développer les voies réservées aux bus et leur donner la priorité aux feux.
- **Étendre les horaires de bus en soirée jusqu'à 22h en semaine, minuit du vendredi au dimanche** et revoir le plan de circulation, notamment pour les collégiens-lycéens-étudiants.
- Ajouter des médiateurs dans les bus. Agents de VRM, ils expliquent le fonctionnement, les règles, facilitent l'accès aux usagers.
- Finaliser la réalisation d'au moins une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS): équivalent à un tramway sur pneu. Le BHNS est un bus à large horaire (5h-minuit) cadencé, fréquent et rapide car roulant en voie propre réservée.
- Élargir le service de transport à la demande aux personnes à mobilité réduite (personnes âgées qui ont du mal à se déplacer, personnes en situation de handicap, etc.).
- Négocier un Service Express Régional Métropolitain (SERM) avec la SNCF et la région sur un axe Livron > Valence Ville > Valence TGV > Romans. Étudier la réouverture des gares à Portes-lès-Valence, Bourg-lès-Valence, Saint-Marcel et améliorer la desserte de la Gare TGV.

Optimiser l'usage de la voiture

- Installer des parkings relais en bordure de la ville efficaces et attractifs car reliés au centre-ville avec des navettes fréquentes et rapides grâce à des sections en site propre et des feux coordonnés. *(La ville de Valence concentre 35% des emplois du territoire, alors qu'elle n'accueille que 22% des habitants. Chaque matin, de nombreux automobilistes entrent dans Valence pour venir y travailler. Nous voulons les inciter à stationner en dehors de la ville pour réduire les bouchons et la pollution).*
- **Reprendre la gestion des parkings de la ville en régie municipale pour en faire un véritable service public, proposer des tarifs mieux adaptés aux habitants.**
- **Inciter au partage de voitures entre voisins, par rue, par hameaux, en facilitant les modes de partage, les dispositifs d'assurance, les modes d'organisation, en réservant une place d'autopartage gratuite par rue.**
- Étendre le réseau de voitures en libre-service (Citiz) dans tous les quartiers et inciter à l'utiliser.
- Une flotte municipale de véhicules qui soit exemplaire (vélos, VAE, vélos cargos, véhicules électriques, ...).

3 • HABITAT

Un habitat inclusif et intégré à la ville

- Renforcer l'offre de logements adaptés aux nouveaux besoins pour les jeunes, les seniors et les familles monoparentales.
- Encourager les dispositifs de colocation intergénérationnelle entre étudiants et personnes âgées pour réduire les coûts et favoriser la mixité.
- Mettre en place une politique d'acquisition foncière de la ville pour rénover ou construire dans le centre ancien et les faubourgs du logement social, y compris pour les personnes âgées.
- Innover dans l'occupation des locaux vacants en rez-de-chaussée (buanderies, garage à vélo).
- **Création d'une garantie universelle municipale des loyers pour permettre aux personnes sans garant d'accéder à la location.**
- Soutenir la rénovation énergétique de l'habitat social et intermédiaire et monter plus d'opérations de petits immeubles collectifs, mixtes socialement et intergénérationnels (notamment avec les étudiants) avec des logements adaptés pour les personnes âgées.

Un habitat écologique

- Massifier les aides à la rénovation énergétique, promouvoir l'utilisation des éco-matériaux et améliorer les dispositifs de conseil et d'accompagnement des travaux (*Guichet unique et communication renforcée*).
- Mettre en place un *bonus transition* pour accompagner les ménages modestes dans leurs travaux de rénovation énergétique.
- Garder la maîtrise foncière, en mobilisant des outils, tels que les SPL, EPORA, ou autres, pour orienter les projets et leur intégration et permettre la vente du foncier public à l'euro symbolique pour les bailleurs publics.
- Initier des zones de rénovations concertées pour engager collectivement des travaux (ex: dans une même rue).

Un habitat digne

- Expérimenter un **encadrement des loyers en zone tendue**.
- Interdire la location du logement indigne et insalubre et lutter contre les marchands de sommeil avec une équipe de contrôle renforcée.
- Soutenir les copropriétés dégradées avec une politique d'incitation à la rénovation et éventuellement de rachat.

Un logement social adapté et réhabilité

- Réhabilitation prioritaire : **rénover les logements existants** pour améliorer leur qualité et leur accessibilité, en associant les habitants à la conception et à la réalisation des projets.
- Mixité sociale : Répartir les logements sociaux dans tous les quartiers pour éviter la ghettoïsation.
- Prioriser les demandes urgentes : Impliquer davantage la mairie pour **accélérer le traitement des demandes urgentes** (personnes sans-abri, familles en situation de précarité, etc.). Mettre en place un système de priorisation pour les foyers très modestes, en collaboration avec les services sociaux.

Pour l'habitat à Valence et lutter contre la fuite vers les périphéries

- **Proposer des biens à vendre à coût modéré pour permettre aux classes moyennes et populaires d'acheter et de vivre à Valence, grâce à une foncière solidaire municipale**
 - Office foncier solidaire : Acquérir du foncier pour construire, reconvertir et rénover des logements vacants ;
 - Prêt Social Location-Accession (PSLA) : Faciliter l'accès à la propriété pour les ménages modestes.
- **Politique de densification** : Optimiser l'utilisation des terrains disponibles pour construire davantage de logements.
- **Construction d'habitat mixte** (logement collectif hybride) : Développer des logements intermédiaires entre la maison individuelle et l'appartement.

4 • TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Énergie

Être une ville sobre en énergie, en accélérant la rénovation des bâtiments (*voir aussi Logement, Éducation*) et réduire les consommations inutiles :

- Viser une diminution des factures des bâtiments publics de 40 à 30 € par habitant et recruter des économes de flux, sachant mieux utiliser le chauffage et faire la chasse aux gaspillages.
- Avoir des bâtiments municipaux exemplaires et accueillants, grâce à un plan de rénovation écologique des bâtiments vieillissants et des bouilloires thermiques de la ville.
- Impulser la création d'une société publique de la rénovation, pour aider toutes les communes de l'agglomération à réussir la rénovation de leurs bâtiments.
- Améliorer la performance énergétique de l'éclairage public sur détection par LED.
- Mettre en place dans les règlements locaux de publicité l'interdiction des panneaux lumineux.

Accélérer le développement des énergies renouvelables

- Développer l'**énergie solaire** sur les bâtiments municipaux, parkings, zones artificialisées.
- Soutenir le développement de communautés et coopératives énergétiques citoyennes (Voisiwatt, ...) pour faciliter la mise en place de panneaux solaires au-delà du patrimoine communal.
- Développer le **réseau de chaleur municipal** et augmenter son taux d'énergie renouvelable pour fournir de la chaleur renouvelable à un prix maîtrisé au plus grand nombre.
- Négocier des contrats d'approvisionnement électrique fondés sur des énergies renouvelables.
- Renforcer la transition des véhicules municipaux vers l'électricité ; et développer l'offre de recharge électrique des véhicules.
- Exploiter la nappe géothermique superficielle présente à Valence pour produire de la chaleur et rafraîchir.

Urbanisme

- Afin d'éviter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, privilégier une densification douce avec la rénovation et la reconversion plutôt que la démolition ; favoriser les extensions et surélévations dans le respect du patrimoine urbain existant ; faire le diagnostic du potentiel des friches commerciales et industrielles.
- Soutenir des modes de construction plus écologiques, réhabiliter les toitures pour aménager des terrasses et disposer des énergies renouvelables (capteurs solaires, pompes à chaleur...).

Eau

- **Développer le service public de l'eau avec la gratuité pour les premiers mètres-cubes et une tarification progressive (gratuité sur les 12 premiers m³ ; tarif standard entre 12 et 180m³, seuil fixé au regard des consos constatées - conso domestique max d'une famille y compris nombreuse ; tarif doublé au delà de 180 m³).**
- Perméabiliser les sols pour permettre à l'eau de s'infiltrer et éviter les dégâts liés aux fortes pluies : désimperméabiliser des places de stationnement avec des revêtements poreux, et réduire les coûts d'épuration.
- **Développer des bassins de rétention et récupération** pour limiter les risques d'inondation et réutiliser l'eau de pluie (arrosage, nettoyage des rues).
- Encourager la récupération d'eau de pluie, tout en proposant des systèmes évitant la prolifération des moustiques.

Biodiversité

- **Proposer aux Valentinois des essences d'arbres adaptées** au changement climatique (conseil, expérimentation, ...);
- Relier les parcs publics, les berges des canaux et les berges du Rhône pour préserver les trames vertes et bleues.
- Assurer l'entretien des haies installées sur des espaces publics dans la plaine valentinoise, préserver les haies existantes, en planter de nouvelles et mettre fin à l'obligation de couper les haies à 2m.
- **Poursuivre le développement des jardins partagés** en lien avec les acteurs associatifs de notre ville, pour offrir à la ville une nouvelle écologie participative et sociale. Objectif : doubler le nombre de parcelles de jardins partagés par le rachat de terres en bordures de ville et l'attribution d'espaces dans les parcs actuels.
- Créer un atlas de la biodiversité communale (ABC) pour collecter des données sur la faune et la flore locales et mener des actions de sensibilisation des habitants.
- Mettre en place un *Plan Fraîcheur* face aux canicules.
- Résorption des îlots de chaleur, squares de proximité à moins de 300m.
- Favoriser les ombrages dans les espaces publics, places, voies, parkings... par des plantations d'arbres adaptés au changement climatique et aussi des ombrières là où on ne peut pas planter.
- **Développer des points de rafraîchissement dans la ville (fontaines, brumisateurs... ; plan d'eau dans le Parc Jean-Perdrix ; rénovation de la piscine Tournesol).**
- Développer un espace végétalisé ombragé dans chaque projet de réaménagement
- Dès que possible, transformer les espaces publics bitumés en espaces de verdure et renforcer les corridors écologiques de fraîcheur, notamment via les canaux et micro-forêts urbaines ;
- Mettre en place un service de professionnels de l'environnement et de la biodiversité qui se déplacerait vers les particuliers et les copropriétés, pour les aider à choisir et mettre en œuvre les actions adéquates pour adapter leur espace au changement climatique.

5 • ÉCOLE

- **Rues aux enfants : piétonniser aux horaires d'entrée et de sortie les rues des écoles maternelles et primaires lorsque cela est possible afin de sécuriser et faciliter l'accès.**
- **Rénovation énergétique des écoles (2 écoles par an) isolation des bâtiments, installation de panneaux solaires** et permettre des économies sur les dépenses énergétiques de la ville.
- **Végétalisation des cours de récréation et installation de protections solaires pour les adapter au réchauffement climatique en rendant leur usage inclusif.**
- Accès en bus garanti à son collège de secteur.
- Créer un service technique répondant rapidement à tous les problèmes matériels d'urgence des écoles.
- Créer un service municipal d'aide aux devoirs et de soutien à la scolarité.
- Accompagner les écoles pour l'organisation de classes à la montagne et de classes à la mer (Classes de découverte).
- **Renforcer la part de produits biologiques et locaux dans les cantines : objectif 80% de produits bio et 80% de produits locaux, 0 % produits ultra-transformés, des repas avec moins de viande, mais de meilleure qualité, avec plus de protéines végétales.**
- Proposer un goûter avec des fruits bios et locaux sur le temps périscolaire.
- Mettre en place une offre de service axée sur le périscolaire et l'extrascolaire (ex. vacances) permettant, l'accès aux sports en lien avec les clubs et à la culture en lien avec les associations.
- Créer dans chaque parc un espace « Ecole dehors » pour reconnecter les enfants à la nature.
- Encourager les projets qui permettent la découverte de l'alimentation, l'agriculture et la nature : fabrication du pain, jumelage avec des fermes locales, sensibilisation sur l'alimentation.

6 • PROPRETÉ

- Obtenir le label *Ville éco-propre* de l'association des villes de la propreté urbaine : ce label valorise un engagement durable pour la propreté avec une attention forte sur la salissure, la sensibilisation, la médiation-coercition
- Réutiliser l'eau, notamment l'eau des vidanges des piscines municipales, pour nettoyer sans consommer de l'eau potable.
- Améliorer le service pour les biodéchets et les déchets organiques :
 - Créer des points d'apport volontaire pour les bio-déchets dans les secteurs où le compostage individuel et partagé n'est pas possible avec des bornes collectives avec collecte publique ;
 - Offrir une collecte à prix avantageux pour aider les commerçants et restaurants ;
 - Développer le réemploi du compost pour les jardins publics et l'agriculture au lieu de l'actuelle incinération.
- Développer la prévention de la salissure :
 - Développer la médiation par les agents de la propreté urbaine ;
 - Campagne de communication anti jets de mégots et déjections canines, développer parallèlement les espaces canins adaptés et des poubelles de mégots.
- Une communication claire et simple sur le tri sélectif et la gestion de ses déchets pour encourager les Valentinois à réduire les déchets ménagers ; sensibilisation renforcée dans les écoles.
- Proposer une collecte à domicile des encombrants.
- Lutter contre les dépôts sauvages avec des actions renforcées de la brigade verte existante.
- Ville exemplaire zéro déchets sur les événements et actions de la ville :
 - Tri sélectif performant en tout temps et fontaines d'eau dans les lieux publics, bâtiments et événements (incluant le tri des biodéchets) ;
 - Pas de jetable, mais du réutilisable (vaisselle et emballages) ;
 - Se faire accompagner par des associations spécialistes pour réussir ce changement de pratique.
- Mettre en place un soutien spécifique pour les personnes à mobilité réduite qui doivent utiliser des points d'apport volontaire (ramassage en porte à porte).
- Installer une dizaine de toilettes publiques.
- Soutenir le développement du réemploi :
 - Soutenir les projets de matériauuthèques et ressourceries pour augmenter le réemploi des matériaux et objets à moindres coûts ;
 - Développer des projets de consigne et réemploi des emballages ;
 - Communiquer sur les initiatives de partage, réparation et réemploi ;

7 • ÉCONOMIE

Commerces

- Favoriser les petits commerces diversifiés et sur l'ensemble de la ville par l'utilisation du droit de préemption et le développement de plusieurs micro-zones d'activité commerciales et artisanales.
- Halle couverte place de l'Europe à créer dans le cadre d'un réaménagement de la place en concertation avec les habitants et les commerçants.
- Accompagner les commerçants dans leur rénovation énergétique des bâtiments.
- Créer un testeur de commerce avec une pépinière commerciale.
- Mettre en place des services de livraison « du dernier kilomètre » sans impact carbone.

Emploi

- Appui aux structures d'insertion par l'emploi.
- Accompagnement des jeunes sans emploi vers la formation et le travail.
- Insertion de critères sociaux, écologiques et locaux dans les marchés publics.
- Appui à la transformation de locaux en lieux de *coworking* et en coopératives d'activité.

Économie

- Création d'un grand lieu dédié à l'innovation sociale, technologique, démocratique et écologique.
- Accompagner les entreprises du territoire dans leurs développement, en favorisant l'emploi, la durabilité, la résilience du territoire et l'innovation, tout en soutenant la création d'entreprises.
- Renforcer le dialogue entre les élus, les acteurs de l'économie, les syndicats et les créateurs d'activités sur le territoire.
- Renforcer les liens entre les cycles supérieurs et le territoire, la formation professionnelle, les tiers lieux et les structures d'insertion.
- Renforcer les mobilités douces et/ou collectives à destination des zones d'activité.
- Marchés publics de la ville avec critères d'emploi, écologique et locaux.

Tourisme

- Créer une halte cycliste au parc de l'Épervière et une auberge de jeunesse.
- Développer le tourisme patrimonial, vert et de convivialité.
- Étudier l'amélioration de la jonction de la *ViaRhôna* entre Valence et Bourg-lès-Valence.

8 • ALIMENTATION ET AGRICULTURE

- Préserver les terres agricoles de la ville pour permettre la création d'une ceinture agricole pour les habitants. Ces agriculteurs seront privilégiés dans la commande publique pour la restauration scolaire.
- Planter des vergers municipaux, accessibles à tous les habitants.
- Faire de Valence Romans Agglo une référence en matière d'alimentation bio et locale avec une gouvernance partagée (citoyens, agriculteurs, filières, transformateurs ...).
- Accompagner les agriculteurs du territoire de l'agglo dans l'adaptation aux changements climatiques : nouvelles variétés, expérimentation, infrastructures...et soutenir la transition agricole en offrant des débouchés avec la cuisine centrale.
- Mettre en place une régie agricole (cultiver des terres agricoles) pour approvisionner directement en produits bio et locaux la restauration collective à Valence Romans Agglo.
- Renforcer la part de produits biologiques et locaux dans les cantines : objectif 0 % produits ultra-transformés, 80% de produits bio et 80% de produits locaux ; développer les repas avec moins de viande, mais de meilleure qualité, avec plus de protéines végétales.
- Expérimenter une caisse alimentaire ou sécurité sociale de l'alimentation pour permettre à tous et toutes de manger des produits de qualité : marché à 3 prix, caisse mutualisée, comité citoyen et soutenir les initiatives existantes et les rendre visibles (*Moulin Urbain, L'Accueille, ...*).
- Populariser l'alimentation bio, locale, de qualité, plutôt qu'uniquement la Gastronomie dans les actions et événements de la ville (*Valence en Gastronomie, projet Coeur Gourmand, Festivités autour de l'alimentation*).
- Développer les circuits courts, bio et locaux accessibles à tous : favoriser les marchés et les magasins de producteurs sur tout le territoire.
- Intégrer une clause de bien-être animal dans la commande publique préférant les produits issus du territoire local et hors élevage intensif.
- Soutenir l'installation des jeunes agriculteur.rices sur Valence Romans Agglo et les aider à trouver des débouchés pour leurs productions.
- Zéro artificialisation des sols pour préserver les terres agricoles autour de Valence.
- Favoriser la sensibilisation à l'alimentation locale et de qualité (éducation, périscolaire, soutenir les associations œuvrant dans ce domaine).
- Mettre en place les « Ordonnances vertes », dispositif permettant aux femmes enceintes d'avoir accès à une formation sur l'alimentation et des paniers de fruits et légumes bio et locaux selon certains critères.

9 • SANTÉ ET SOLIDARITÉ

- Installation de médecins : créer un centre municipal de santé médical avec médecins salariés ; développer l'accueil des externes (3ème à 6ème année) .
- Créer un centre de santé municipal pour personnes âgées et renforcer le centre santé jeunes, avec prise de rendez-vous par téléphone facilitée.
- Augmenter la capacité de logement pour les patients présentant une pathologie psychiatrique, lien avec le CMP adulte et le CMP enfant et le conseil local de santé mentale, en lien avec soignants et les associations.
- Développer des actions de proximité sur la santé mentale : espaces d'écoute non stigmatisants, permanences mobiles, ateliers collectifs, soutien accru des personnes en sortie de détention, situation d'isolement, ruptures sociales ou familiales.
- Développer une mutuelle de santé municipale.
- Promouvoir la « réduction des risques » liés à l'usage de drogues par des mesures comme la mise en place d'appartements thérapeutiques et soutenir le CAARUD et le CSAPA.
- Cellule d'accès au soin pour trouver un médecin traitant en lien avec l'ordre des médecins ; renforcer la coopération au sein du CPTS de Valence.
- Faire vivre la charte "Ville sans perturbateurs endocriniens".
- Informer la population sur l'importance d'administrer aux enfants et jeunes adultes de l'iode de potassium en comprimés pour prévenir le cancer de la thyroïde en cas d'accident nucléaire.
- Prévention : Intervention de prévention des consommations de drogue auprès des jeunes ; Santé sexuelle et reproductive; Soutien au planning familial.
- Renforcer le pôle environnement de la maison relais santé par une personne ressource (conseiller.e médical en environnement intérieur CMEI). Cette personne peut, sur demande d'un.e professionnel.le de santé, faire le point des pollutions de l'air intérieur et des perturbateurs endocriniens du domicile du patient en lien avec l'ARS dans le cadre du plan local de santé.
- Proscrire l'usage de produits chimiques dangereux dans les infrastructures publiques, y compris pour le ménage (ex : école, ...).
- Diminuer la vitesse sur la Lacra à 90 km/h.
- Adopter le principe de ne plus construire d'habitation nouvelle à moins de 100 m d'un axe routier majeur, bruyant ou polluant (A7, Lacra).
- Identifier des points noirs bruit (PNB) et les accumulations de sources de bruit avec l'aide des habitants.
- Créer un lieu d'accueil de jour pour les personnes en grande précarité commun à l'ensemble des associations où serait assurée des permanences, répondant à l'ensemble des besoins (santé, alimentation, accès aux droits...) et géré par des professionnels.
- Créer une régie municipale du funéraire afin de proposer aux familles endeuillées des services à un prix moindre.

10 • SPORT

Accompagner le mouvement sportif valentinois

- Apporter un soutien financier aux clubs sportifs, soutenir l'emploi sportif (subventions, projets et conventionnement).
- Accompagner les clubs sportifs sur leur communication d'événements (diffusion ville de Valence).
- Favoriser l'éclosion de nos sportifs de haut niveau et les accompagner dans leur parcours.

Passerelle avec le sport scolaire

- Accompagner les écoles dans leurs projets, en lien avec les sports de nature pour sensibiliser les Valentinois (particulièrement QPV) aux richesses de notre territoire (Rhône, campagne, Vercors), ex : Traversée de la Drôme à vélo.
- Étendre le dispositif mercredi du sport à 100% des enfants en permettant la prise en charge en journée complète et sous conditions de ressources avec des intervenants de qualité venant des associations sportives et intervenant auprès d'enfants de groupes d'âge et de niveau adaptés.

Sport pour tous

- Mettre en place un Plan Piscine pour permettre une accessibilité pour toute la ville aux équipements de piscine, notamment avec une tarification adaptée. Se baigner en été sur le plan d'eau du parc Jean Perdrix. 100% des enfants devront savoir nager.
- Rénovation de la piscine Tournesol.
- Développer des parcours de santé, running, de randonnée « métrées » et référencées.
- Mettre en place un pass'sport pour les enfants 6-12 ans : offre aide à la pratique sportive, conventionnement clubs sport spectacle 1 adulte/1 enfant, conventionnement Département offre sport de nature → passerelle en l'étendant aux offres culturelles.
- S'assurer que tous les publics (enfants, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap) ont accès à une activité sportive adaptée.
- Accompagner les éducateurs sportifs bénévoles et professionnels dans leurs formations à l'accueil de publics spécifiques en situation de handicap, problématique de santé,...au travers d'une bourse et un engagement du club concerné.

Équipements

- Rénovation des gymnases (Biberach, Cosec...).
- Favoriser l'accès aux équipements grâce à une grille horaire adaptée, notamment pour les piscines, et développer une tarification adaptée et simple d'accès pour tous les équipements sportifs.
- Rénovation du stade Pompidou avec des tribunes couvertes et proches du terrain.
- Aménagement d'un stade d'athlétisme sur le secteur de Briffaut.

- Ouvrir les équipements sportifs et culturels en temps périscolaire (Agglo).
- Participation de la ville à la Fête nationale du sport chaque 14 septembre.
- Créer un GR pour les enfants et sentier de randonnée du Vercors à Valence (en passant le long de la Barberolle).

11 • PATRIMOINE, CULTURE, FÊTE

Faire du patrimoine un atout pour la ville et une responsabilité collective

- Préserver, restaurer les patrimoines naturels, bâtis, historiques en les adaptant à de nouveaux usages et aux enjeux environnementaux (canaux, Maison des Têtes, Maison Dupré-Latour).
- Mieux valoriser les patrimoines anciens et modernes en encourageant la connaissance et la diffusion (outils numériques, éditions, débats), en proposant des actions auprès des habitants et des jeunes (« C'est mon patrimoine »).
- Réactiver le label « Architecture Contemporaine Remarquable » pour reconnaître l'intérêt de la Piscine Tournesol, de la chapelle de la Visitation (Fabrico).
- Co-construire des projets et des actions avec les acteurs du territoire (professionnels, équipements) et les habitants dans tous les quartiers.

Pour une culture partagée, innovante et de proximité

- Favoriser l'accessibilité et l'accès à la culture : créer le *Pass culture* pour les jeunes et les plus modestes, élargir les gratuités des équipements et des manifestations.
- Encourager la lecture et diversifier les lieux de lecture : « Territoires 100 % lecteurs », salon du livre indépendant plutôt qu'un salon de l'essai, relancer le Festival Livre jeunesse en s'appuyant sur les associations, les librairies, les médiathèques, les lecteurs, les écrivains locaux.
- Développer les pratiques amateurs dans tous les quartiers et mieux soutenir les associations.
- Renforcer les projets artistiques dans les écoles, les structures sociales et sanitaires.

Soutenir la création des professionnels, amateurs, collectifs

- Augmenter les lieux de répétition pour les associations d'amateurs et les professionnels, de représentation (équipements existants, plus ouverts en particulier les weekends) et d'expositions, ouverts aux nouvelles expressions artistiques.
- Créer des ateliers et des lieux de résidence pour des artistes, designers, artisans, musiciens, danseurs...
- Favoriser la coopération entre les habitants, les acteurs (professionnels, amateurs), les équipements culturels et socio-culturels pour réaliser des projets et des manifestations en mutualisant les compétences et les moyens.
- Créer des théâtres de verdure dans tous les parcs.

Pour des événements festifs et fédérateurs

- Création d'une Maison des fêtes familiales : événements, fêtes à créer.
- Créer des événements festifs, salons, spectacles autour du thème de la protection de la nature et de l'environnement dans tous les quartiers de Valence, en associant

les habitants, les écoles, les associations et équipements sociaux et culturels et l'université.

- Renouveler les festivités du 14 juillet au Parc Jean Perdrix.
- Création de lieux de fêtes et de rencontres dans les quartiers qui n'en n'ont pas.
- Organisation d'une braderie populaire.
- Soutenir activement et faire vivre les relations avec les villes jumelles de Valence ; jumeler la ville avec une ville en Palestine, comme c'est déjà le cas avec les villes de Asti (Italie), Biberach (Allemagne), Clacton on Sea-Tendring (Angleterre), Itchevan (Arménie), Gedera (Israël), Hamamet (Tunisie) et Batroun (Liban).

12 • VIE ASSOCIATIVE ET ÉDUCATION POPULAIRE

- Développer le service d'accompagnement des associations locales, dans la construction de leurs projets, la recherche de subventions, et favoriser la coordination entre les associations pour encourager l'émergence de projets partagés.
- Une participation pleine et entière des associations aux politiques de la ville, en reconnaissant leur expertise de terrain, leurs compétences et leur lien direct avec les habitant-es.
- Favoriser l'implantation et le développement de cafés associatifs et tiers-lieux, permettant la rencontre entre des publics différents, le dynamisme de la vie citoyenne et le développement de l'économie sociale et solidaire.
- Créer des commissions mixtes d'attribution des subventions pour favoriser la transparence et l'équité dans l'attribution des fonds publics municipaux.
- Être un territoire refuge pour les associations victimes d'entraves pour des raisons politiques sur un territoire voisin.
- Mettre en place une gestion collégiale mixte de la Maison de la Vie Associative, impliquant un collège associatif.
- **Recenser et mutualiser les locaux vacants ou sous-utilisés sur le territoire de Valence, pour répondre aux besoins des associations en matière d'espaces de travail, d'accueil et d'activités.**
- Rénovation de la MJC Chateaufort en valorisant le bâti existant et sa centralité de quartier.
- Un accès facilité à l'espace public comme lieu d'expression associative, par le développement des affichages libres et un accès facilité aux supports de communication municipaux, afin de rendre visibles les actions et initiatives citoyennes.

13 • FAMILLE

Petite enfance et jeunesse

- Développer un réseau de crèches publiques et de crèches à but non lucratif, adapter les horaires pour les personnes ayant des rythmes de travail décalés, assurer des places aux familles monoparentales et renforcer les tarifs sociaux.
- Favoriser les familles monoparentales dans les politiques de la ville, créer un statut municipal de famille monoparentale.
- Droit universel aux vacances pour les enfants;
- Ouvrir les cours de récréation aux activités le week-end.
- Renforcer la coordination avec les équipes éducatives et la participation financière de la Ville aux activités extra-scolaires, par exemple, aux départs en classes découverte, aux sorties culturelles.
- Expérimenter une école des parents pour accompagner la parentalité.
- Avoir une politique jeunesse coordonnée avec le tissu associatif : développement du bénévolat, service civique, formation BAFA, bourses diverses, projets jeunes, etc.
- Développer l'activité et la capacité d'action des conseils municipaux d'enfants et de jeunes, en relation avec les écoles, collèges et lycées, pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'implication des jeunes dans la vie collective.
- Développer une enquête sur les lycées pour ajuster l'aménagement de pistes cyclables (vélos, trottinettes) aux besoins de déplacement des jeunes (trajets domicile lycées, trajets pour les loisirs, pour se voir entre jeunes...).

Étudiants

- Ouvrir des logements étudiants municipaux là où l'Etat faillit à sa mission d'hébergement.
- Renforcer les aides au logement pour les étudiants, notamment *via* des garanties municipales.
- Soutenir les associations de lutte contre la précarité alimentaire étudiante.
- Proposer à tous les étudiants un contrat municipal étudiant.
- Engager un travail avec l'UGA pour étoffer l'offre des masters.

Aînés

- Créer une maison de santé des aînés regroupant l'ensemble des professionnels.
- Développer l'habitat solidaire et l'habitat intergénérationnel dans le logement public et associatif.
- Développer une politique d'aide au maintien à domicile par un service public municipal de l'autonomie.
- Favoriser le déplacement des aînés en installant 500 bancs.
- Grande mission de service civique solidarité-séniors.
- Développement de voyages organisés par la Mairie pour nos aînés.

Aidants

- Créer un service municipal de l'autonomie, permettant le relai des aidants familiaux avec l'aide de professionnels de l'aide à domicile (expérimenté à Lyon), offrant un « temps de pause » pour l'aidant, ainsi qu'un lieu d'hébergement temporaire pour la personne aidée, dans le cadre de séjours de répit.

14 • HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

- Instauration d'un conseil local du handicap.
- Accessibilité dans tous les services et bâtiments publics.
- Carte publique en ligne des places PMR à Valence (places géolocalisables).
- Adapter le passage Jappe Renard aux PMR.
- Rendre accessible la basse ville et le centre-ville.
- Annonces visuelles et sonores systématiques dans les transports.
- Simplification des démarches administratives.
- Adjoint et budget dédiés.
- Municipalité exemplaire, accueil municipal formé aux handicaps y compris invisibles.
- Gratuité de l'accès aux espaces culturels pour les personnes handicapées.

15 • INCLUSION ET ÉGALITÉ

- Diffuser une culture de l'égalité en déconstruisant les préjugés et en luttant contre les discriminations par une politique favorisant l'inclusion et la mixité à tous les niveaux : lutter contre les discriminations liées au genre, favoriser les pratiques sportives mixtes entre filles et garçons, intégrer la lutte contre les discriminations dans toutes les conventions mises en place par la ville. La commune sera une zone de liberté LGBTQIA+.
- Améliorer la visibilité des dispositifs d'aide existants pour les femmes en diffusant largement les informations auprès des habitant-es.
- Inscrire l'égalité femmes-hommes et la prévention des VSS dans tous les champs d'action municipale ou intercommunale, en sensibilisant régulièrement le grand public et en veillant à ce que la lutte contre les violences soit pleinement intégrée dans les stratégies municipales en faveur de l'égalité.
- Ouvrir un conseil de l'égalité appuyé sur un observatoire des discriminations capable d'éclairer les décisions de la ville et remonter les problématiques.
- Ouvrir une cité de l'égalité et des solidarités comprenant notamment un point d'accompagnement, un point d'accès au droit, la possibilité d'être mis en relation avec des médecins.
- Développer une Maison des Femmes avec accompagnement multidimensionnel En lien avec les associations (CIDFF, Planning Familial, Remaid, Diaconat Protestant, etc.):
 - Autonomie par l'emploi ;
 - Accueil en urgence des femmes victimes de violence (santé-social-juridique) ;
 - Coordination des soins, notamment psychiques et gynécologiques (1er accueil, orientation, consultation) ;
 - Support et sororité (groupes de parole, médiations) ;
 - Point d'accès au droit (accompagnement juridique, dépôt de plaintes, etc.) ;
 - Lien avec les services de l'enfance ;
 - Lieu d'hébergement d'associations féministes et de services municipaux thématiques.
- Développer l'hébergement d'urgence dans des appartements relais et des réseaux famille-accueil, intégrés dans le parcours de sortie de la violence et adaptés aux femmes avec enfants.
- Lutter contre les violences faites aux enfants en facilitant le repérage de ces violences (dispositif des papillons dans des boîtes aux lettres dans les écoles), en formant le personnel au repérage de ces violences et en diffusant un protocole clair pour simplifier le signalement.
- Faire de la ville un espace refuge pour les exilés par une politique d'intégration, notamment par l'apprentissage de la langue, un soutien administratif aux exilés, une carte municipale d'identité.

- Valence ville accueillante : adhérer au réseau national.
- Agir sur l'espace public pour prévenir les violences sexistes et le harcèlement, en identifiant les zones sensibles, en renforçant les dispositifs d'alerte, et en pensant les aménagements urbains et les transports publics avec une approche sensible au genre.
- Donner leur juste place aux femmes dans l'Histoire de Valence et tendre vers l'équilibre dans les dénominations des rues (comme à Marseille par exemple) et dans la mise en avant du patrimoine.
- Soutenir les associations d'information et d'accompagnement et agir en matière de santé sexuelle et reproductive (soutien aux associations, contraception, campagnes sur le consentement, l'avortement, l'endométriose, les IST, etc.). La ville de Valence compensera la fermeture des Centres de santé sexuelle par le département de la Drôme.
- Mettre en place une budgétisation sensible au genre dans la commune afin de s'assurer que les projets envisagés et les moyens engagés bénéficieront autant aux femmes et aux filles qu'aux hommes et aux garçons.
- Sensibiliser enfants et citoyen·nes à la diversité des familles *via* des actions éducatives dans les écoles, crèches et lieux publics.
- Rendre la ville exemplaire en adaptant formulaires, droits parentaux et services publics pour inclure toutes les configurations familiales, sans distinction.

16 • DÉMOCRATIE

- Réformer et améliorer le budget participatif pour qu'il vienne en soutien des vrais projets collectifs des Valentinois, en lien avec les comités de quartiers.
- Mettre en place des référendums locaux pour tous les sujets sensibles touchant à la ville : traversée autoroutière, place de la voiture, municipalisation d'un service, etc.).
- Mettre en place un conseil citoyen valentinois regroupant plusieurs collègues (jeunes, aînés, société civile, tirage au sort d'habitants) qui se saisit de sujets et prépare des délibérations soumises au conseil municipal (ex. sur les mobilités, sur le réchauffement climatique, etc.).
- Reconnaître et favoriser le droit d'interpellation locale : permet aux habitants, associations ou collectifs d'interpeller directement les élu-es et les services *via* des pétitions sur les sujets qui les concernent.
- Réunions participatives de quartier pour être à l'écoute des Valentinois.es sur les besoins et attentes.
- Garantir la prise en compte de l'opinion des enfants dans la vie démocratique locale, *via* le renforcement des Conseils municipaux de jeunes et leur capacité d'agir dans les politiques locales.
- Poursuivre les actions de solidarité internationale *via* des partenariats avec d'autres collectivités dans le monde.

17 • EXEMPLARITÉ DE LA MAIRIE

- Une ville-employeur modèle : dialogue social amélioré, amélioration des conditions de travail des agents de la ville, expérimentation du congé menstruel, accès à la formation continue pour toutes et tous, alignement des rémunérations entre les femmes et les hommes.
- Former tous les élus aux principes de la laïcité et sur la question du genre, des discriminations, des violences sexistes et sexuelles.
- À l'égalité femme-homme : analyser le taux d'emploi masculin-féminin dans les différentes directions (technique, culture, social, sports, espaces verts...) en recherchant la parité. Améliorer la situation des femmes: emploi plus fréquent à temps partiel subi, horaires décalés pour les fonctions d'entretien, CDD.
- Désigner un·e élu·e à l'égalité ainsi qu'un·e référent·e au sein des services pour impulser et coordonner les actions en faveur de la lutte contre les inégalités femmes-hommes et contre les violences sexistes et sexuelles.
- Inciter à une meilleure parité dans les congés exceptionnels (enfants malades, soutien familial à un proche âgé, malade ou dépendant).
- Garantir à tous·tes les agent·es de la municipalité et de l'intercommunalité les mêmes droits en tant que parents, et ce sans attendre la reconnaissance de leur filiation (congé d'accueil de l'enfant , congé enfant malade, ...).
- Garantir un service public humain et prévoir un accès aux services essentiels "hors numérique", avec des accueils en présentiel et un accompagnement dans les démarches par des agents municipaux.
- Permanence pour les jeunes avec les élus avec l'aide des acteurs de quartiers ; co-construire avec eux des projets.
- Création d'un comité de transparence sur le mécénat à Valence, pour que les mécènes restent libres de donner aux projets qui les intéressent.